2022

Collectif Associatif du Bassin Alésien

RAPPORT D'ACTIVITE ET FINANCIER

Service d'Accompagnement Médico- Social pour Adulte Handicapé SAMSAH - PSY

Sommaire

I. Eléments de contexte ---- **4**

Organisme gestionnaire ---- 4

1. Le service : moyens et organisation du travail ---- 4

2. Territoire d'intervention du SAMSAH et données statistiques ---- 7

3. Les chantiers mis en œuvre en 2022 ---- **9**

4. L'expression des usagers et l'information sur leurs droits ---- **10**

5. Le partenariat en 2022 ---- **11**

a) Le partenariat avec le secteur psychiatrique public territorial 11

b) La participation au comité de pilotage d'organisation de la SISM 2022 11

II. Public et activité en 2022 ---- **11**

1. L'activité du service en 2022 ---- **11**

2. Caractéristiques des bénéficiaires du SAMSAH ---- **13**

3. Eléments d'activité sur le public accompagné en 2022 ---- **17**

a) Durée d'accompagnement et fins d'accompagnement en 2022 17

b) Origine des orientations 17

c) Eléments d'analyse de la demande des personnes lors de la phase d'accueil-admission . 17

d) Les interventions 18

e) Les modalités d'accompagnement 19

f) Co-intervenants sur la situation 20

4. Données sociales sur le public accompagné ---- 21

a) Situation financière et administrative 21

b) Situation professionnelle 22

III. Rapport financier et budgétaire ---- **26**

1. Données sociales ---- 26

a) Données sociales du SAMSAH 26

2. Les Charges ---- 27

a) Charges du personnel salarié 27

b) Autres charges relatives au groupe II 27

c) Autres charges d'exploitation 28

3. Produits de la tarification ---- **28**

4. Investissement ---- **29**

5. Synthèse du résultat ---- **29**

a) Détermination du résultat 29

b) Proposition de l'affectation du résultat exercice N -1 SAMSAH 29

Préambule

Après deux années de crise sanitaire, l'année 2022 a relancé la dynamique des activités d'accompagnement du CABA.

Le développement de notre action partenariale demeure un objectif important. Les actions d'inclusion auprès des acteurs de la vie culturelle de notre territoire se sont diversifiées et poursuivies auprès des partenaires historiques et nouveaux. Le rapprochement envers les structures de travail protégé conforte notre politique d'accompagnement et tente de réduire les ruptures de parcours.

Fort de notre expérience dans l'accompagnement ambulatoire de ces publics fragiles, le CABA reste un acteur incontournable du territoire gardois. Son offre de services s'étaye au fil des rencontres avec les personnes en situation de tout handicap. La demande exponentielle de ces personnes fragilise notre capacité d'accueil. Cette demande croissante nous a contraint encore à ralentir l'admission des nouvelles demandes. Les ressources RH de notre organisation associées à l'étroitesse de nos locaux inhibent fortement le développement de nos activités et nous conduit à limiter les accompagnements afin d'assurer une qualité de service auprès des personnes accompagnées.

Pour autant, l'année 2022 fera date dans l'histoire de notre association. Le 5 septembre 2023, un nouveau dispositif du SAMSAH a démarré : le SAMSAH TSA. Rapidement l'équipe composée d'une AES, d'une ES et d'une psychologue a accompagné 7 personnes au cours de ce dernier trimestre 2022, dans un local dédié à ce service situé en plein centre-ville.

En 2023, le CABA recevra le cabinet Else consultants dans le cadre de l'évaluation qualité. Afin de répondre au nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé, dès le mois de novembre 2022, nous avons commencé un travail de préparation avec l'aide d'un cabinet conseil, A 3D consulting. Ce travail d'amélioration de la qualité se poursuivra jusqu'au mois de juin, date de la visite des évaluateurs qualité. Suite au rapport qualité de cet audit, nous engagerons dans les années à venir un plan d'amélioration de la qualité.

Le CABA garde pour objectif d'acquérir un local qui puisse répondre aux exigences d'accompagnement et d'accessibilité pour les usagers. L'année 2023 doit être l'année de signature de notre CPOM.

La clôture des comptes pour l'année 2022 a été validée par notre cabinet d'expertise comptable Axiome et soumis au vote lors du Conseil d'Administration du 25 avril 2023.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport d'activité 2022.

I. Eléments de contexte

Organisme gestionnaire

COLLECTIF ASSOCIATIF DU BASSIN ALESIEN - CABA
55 GRAND RUE JEAN MOULIN - 30100 ALES
Tel : 04 66 54 00 33

Courriel : bruno.dagron@caba.asso.fr/secretariat@caba.asso.fr
Site Internet : www.caba.asso.fr

Président du Conseil d'Administration : Christian EVESQUE
Personne ayant qualité pour représenter le Service : Bruno DAGRON, directeur.

Services gérés :

- Service d'Accompagnement Vers l'Autonomie (SAVA) et dispositif SAM (Service d'Activités et de Médiation) (financement Conseil Départemental)
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Psychiques (financement ARS et CD

→ Autorisation CROSMS : décembre 2008

→ Arrêté conjoint N°2009-180-35 du président du Conseil Départemental et du préfet du Gard en date du 29 juin 2009 portant autorisation de création

→ Visite de conformité : 29 septembre 2011

→ Date d'ouverture : 15 septembre 2011.

→ Capacité installée : 10 (concerne les personnes en situation de handicap psychique)

→ Décret n° 2005 – 223 du 11 mars 2005 relatif aux conditions d'organisation et de fonctionnement des SAVS et des SAMSAH

→ Compétence territoriale : 9 cantons du bassin alésien

→ Arrêté portant sur la modification de l'autorisation du service d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap, par extension de capacité

→ Avril 2022 (concernant le SAMSAH TSA)

1. Le service : moyens et organisation du travail

Le SAMSAH est un service médico-social. A ce titre, il bénéficie d'un personnel éducatif mais aussi sanitaire : infirmières et psychologue. Une médecin psychiatre intervient également sur prestation afin de réaliser des séances bimensuelles d'analyse des pratiques d'une durée de 3 heures. L'organigramme ci-dessous présente l'ensemble du personnel dédié au service.

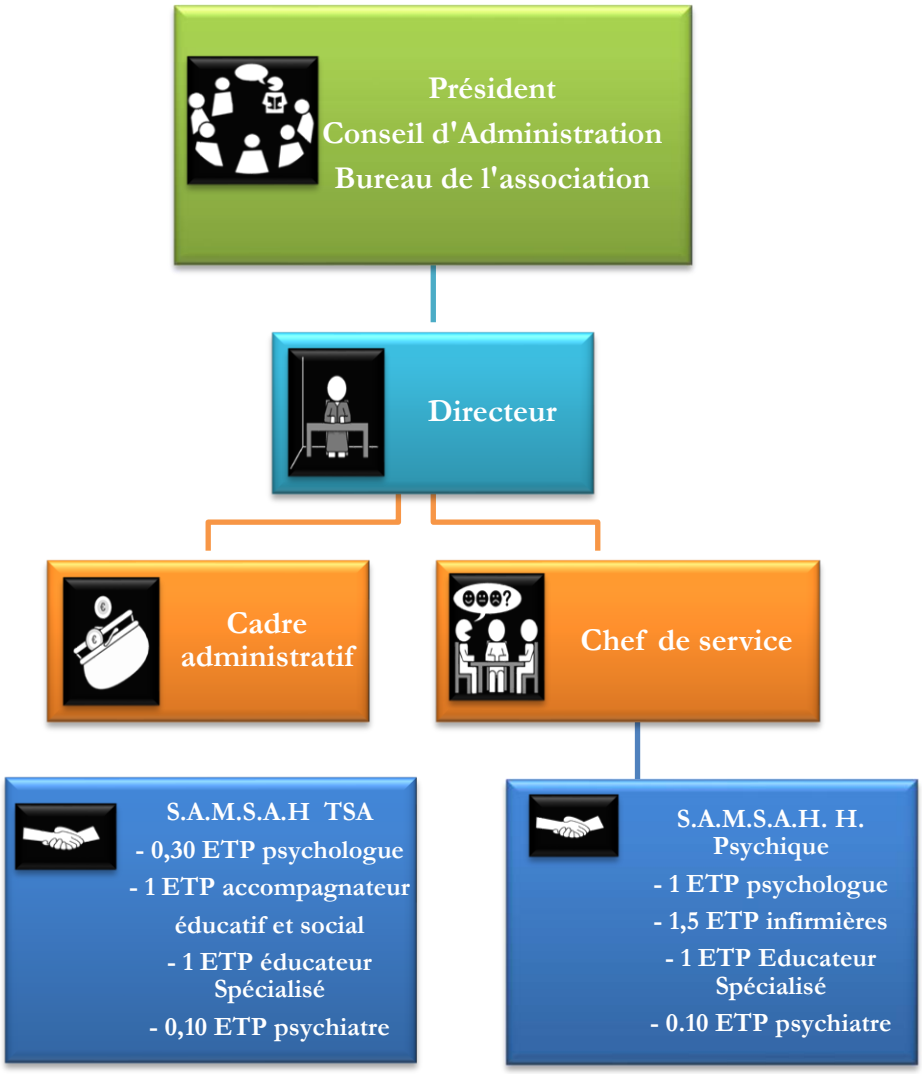

Les horaires d'ouverture du service étaient en 2022 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Les usagers accompagnés peuvent être reçus avec ou sans rendez-vous (permanences) tous les jours sauf les jeudis et vendredis matin dans les locaux du service.

De manière exceptionnelle, des accompagnements peuvent avoir lieu en dehors de ces horaires pour remplir les missions qui incombent au service. Ces modifications d'horaires respectent la réglementation en vigueur dans le cadre de la Convention Collective Nationale de 1951.

Par ailleurs, les usagers peuvent bénéficier des activités collectives d'accès aux loisirs et à la culture du dispositif SAM dans le cadre de la mutualisation des moyens avec le SAVS.
Le tableau ci-dessous présente les permanences par secteur permettant aux usagers de se présenter sans rendez-vous ainsi que les plages réservées aux rendez-vous.

L'organisation du travail au sein du SAMSAH se décline pour le personnel éducatif, thérapeutique et sanitaire en :

- accompagnement en présence ou non des usagers
- réunions internes et externes
- formation

L'accompagnement :

Il comprend l'ensemble des actes professionnels réalisés au bénéfice des personnes dans le cadre des projets personnalisés mis en œuvre. Ces actes peuvent aussi bien concerner l'accompagnement éducatif que la coordination des professionnels médicaux ou du secteur psychiatrique. Cela inclut également les démarches réalisées auprès de différents partenaires qui co-interviennent sur les situations des usagers.

Les réunions internes :

L'organisation des services a été structurée de manière à pouvoir proposer aux personnes handicapées accompagnées des prestations de qualité. Cette organisation qui repose à la fois sur des temps de réflexion individuels ou collectifs inscrit les professionnels dans une démarche continue de professionnalisation. Parmi les réunions internes, on compte :

Type de réunion	Objet	Fréquence/ durée	Participants	Pilote
Réunion institutionnelle	Organe d'information et de communication sur le fonctionnement des services, des projets et veille législative, nouveautés du secteur.	Une fois par mois	Ensemble des salariés	Directeur
Réunion cadres	Point sur les situations complexes, de l'évolution législatives et des projets à venir Organisation, prépa réunion institutionnelle	Une fois par trimestre	CSE Psychologues Psychiatre	Directeur
Réunion équipe SAVA	Examen des nouvelles demandes. Point sur des situations.	Hebdomadaire	Equipe SAVA	CSE
Réunion équipe SAM	Examen des nouvelles demandes. Point sur des situations. Activités	Hebdomadaire	Equipe SAM	CSE
Réunion équipe SAMSAH	Examen des nouvelles demandes. Point sur des situations.	Hebdomadaire	Equipe SAMSAH	CSE
Réunion équipe SAVS (SAVA+SAM)	Point sur les situations communes.	Tous les 15 jours	Equipe SAVA/SAM	CSE
Réunion équipe SAVS+SAMSAH	Point sur les situations communes.	1/trimestre	Equipe SAVS/SAMSAH	CSE
Analyse Pratiques	Travail sur les pratiques professionnelles	10 séances/an	CABA	Intervenant extérieur

- ✓ Les réunions de service : d'une durée de trois heures le vendredi matin et sous la direction du cadre éducatif, elles permettent un échange sur les nouvelles demandes et les accompagnements en cours. L'analyse des écarts entre les activités prévues et réalisées est également effectuée ainsi que la programmation des rendez-vous de la semaine ;

- ✓ Les réunions interservices et institutionnelles (le jeudi matin) : elles sont animées par la Direction. Un certain nombre de points concernant l'évolution du secteur, les projets en cours ou à venir, les partenariats, l'organisation de la structure, etc. sont évoqués. Les réunions interservices permettent d'échanger sur des situations particulières de bénéficiaires des différents services de l'association ;

- ✓ Les séances de travail : en lien avec les chantiers initiés et en cours sur des thèmes concernant le service ou transversaux à l'association (ex : réactualisation du projet de service, rénovation des outils de la loi de 2002…) ;

- ✓ Régulation et analyse des pratiques : elles sont réalisées par un médecin psychiatre, externe à la structure qui intervient en tant que prestataire extérieur. L'objectif de ces séances est d'aider les professionnels dans une meilleure compréhension de leur pratique, de la compréhension des pathologies des usagers afin de pouvoir adopter un positionnement qui bénéficie à l'accompagnement.

Les réunions externes et formations :

Il s'agit de réunions partenariales organisées pour la plupart sur des thèmes en lien avec l'activité du service. Par ailleurs, les professionnels du service participent régulièrement à des journées professionnelles et des formations en lien avec leurs pratiques dans un objectif de professionnalisation continue.

Dans le cadre de la mutualisation des moyens entre le SAVS et le SAMSAH, le cadre éducatif intervient sur le service et a en charge l'organisation et le contrôle de l'activité du service. Il garantit la mise en œuvre et l'évaluation des projets personnalisés des personnes accompagnées sur les deux dispositifs. Il est, par ailleurs, le référent éducatif pour l'ensemble de l'équipe.

2. Territoire d'intervention du SAMSAH et données statistiques

Le territoire d'intervention du SAMSAH est identique à celui du SAVS, à savoir le bassin alésien qui s'étend de Génolhac à Barjac, en passant par Anduze et Lédignan. Ce territoire s'étend sur 9 des 23 cantons gardois.

L'étendue de ce territoire a des implications au niveau des déplacements selon le lieu d'habitation des personnes. La mise en place début 2013 de « tournées » permettant d'éviter des allers-retours inopportuns entre le domicile des personnes et les locaux du service a permis d'optimiser ces déplacements et s'inscrit dans une politique de rationalisation budgétaire.

L'agglomération alésienne compte près de 132 000 habitants sur 73 communes soit 17% de la population gardoise1. Alès en est la ville la plus peuplée avec 42 452 habitants[2]. Le territoire d'intervention du SAMSAH n'est pas calqué sur l'agglomération du Grand-Alès.

[1] Source : http://www.alescevennes.fr/portal/portal/ac/ales-agglo/presentation-agglo/ales-agglo-en-bref
[2] Chiffre INSEE, 1 janvier 2022

La population du bassin alésien est vieillissante et la proportion des plus de 65 ans y est la plus importante (22,5%) du département après le territoire viganais. Par ailleurs, les ménages y ont le revenu moyen le plus bas du département environ 18 000 €/an.

<u>Origines des bénéficiaires par secteur</u>

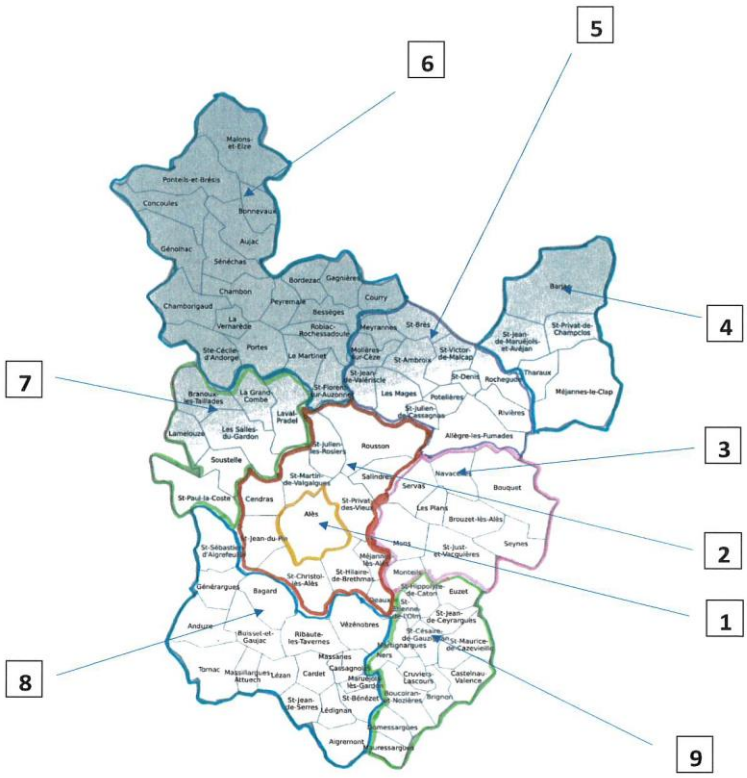

Secteurs	Nbre d'accompagnements	Nbre d'habitants
Alès	16	42 452
Anduze	5	19 982
Génolhac - Chamborigaud	1	11 995
La Grand Combe	3	10 878
St Ambroix	4	12 596

L'agglomération alésienne compte près de 132 000 habitants sur 73 communes. Alès en est la ville la plus peuplée. Le territoire d'intervention du SAMSAH (147 624 habitants) n'est pas calqué sur l'agglomération du Grand-Alès. Chiffres Insee, 2019.

Nous observons une concentration de nos accompagnements sur le secteur d'Alès, + de 55% des suivis du SAMSAH. Ces chiffres nous interrogent sur la réponse apportée sur l'ensemble du territoire. Une réflexion sur une augmentation de notre file active pourrait répondre partiellement à des attentes d'accompagnement sur certaines zones de notre intervention.

3. Les chantiers mis en œuvre en 2022

a) *Les chantiers en lien avec l'organisation*

- ✓ L'Arrêté portant sur la modification de l'autorisation du service d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap, par extension de capacité avril 2022 *(concernant le SAMSAH TSA)* a permis la création, l'installation et le déploiement de ce nouveau service.
  L'équipe se compose, de la cheffe de service, d'une AES, d'une Es, d'une psychologue et du soutien de la psychiatre du service. L'installation dans de nouveaux locaux s'est opérée en décembre 2022 après une occupation d'une pièce au sein du SAVS.

- ✓ Le RGPD

  Nous avons poursuivi le travail engagé en 2021. A partir de la fiche d'activité Excel proposée par la CNIL nous avons construit le registre de traitement simplifié. La base de ce travail s'appuie sur les procédures existantes ainsi qu'une aide apportée lors de la formation du schéma directeur dans nos locaux en 2021. Cette construction de l'outil RGPD se poursuivra au cours du premier semestre 2023 et sera évalué et sans doute corrigé dans le cadre de la mise en route l'ESMS numérique.

- ✓ Transformation ESMS numérique

  Le 30 juin 2022 avec 6 autres ESMS, nous avons répondu à l'appel à projet ESMS numérique. Nous avons été retenus par l'ARS Occitanie pour une mise en place d'une solution numérique inter opérable avec certains services du sanitaire et le déploiement du dossier de l'usager informatisé (DUI). La mise en route s'effectuera à compter du second trimestre 2023 (mai-juillet). Avec l'aide du chargé de mission mandaté par la

société Okantis, il s'agira d'établir un diagnostic de nos maturités numériques, de définir les attentes de chacun concernant les capacités du logiciel. Suite à un appel d'offre, nous retiendrons un éditeur proposé sur la liste de la HAS. Puis le déploiement de l'outils associé à une compatibilité technique et de formation s'étalera jusqu' au dernier trimestre 2024. La composition de notre GRAPPE regroupe 2 structures de l'agglomération Alésienne : la Cezarenque et le CABA et 4 du secteur de Nîmes : Hubert pascal, DITEP des garrigues, DITEP des Alicantes et l'IME des Platanes.

- ✓ Formation handicap psychique

  Nous avons mis en place une formation « accompagnement des personnes porteuses d'handicap » psychique. En partenariat avec l'UNAFAM, il s'agissait de construire un référentiel adapté à nos attentes et besoins des équipes déjà sensibilisées à cette thématique. Les 4 jours ont permis d'aborder et d'approfondir les spécificités d'un travail auprès de ce public dans des dispositifs ambulatoires.

4. L'expression des usagers et l'information sur leurs droits

a) *L'expression des usagers*

Depuis 2014, un Groupe d'Expression Trimestriel a été mis en place au sein du CABA. Il s'agit de l'équivalent d'un Conseil de la Vie Sociale. Avec la réforme d'avril 2022, mise en route en 2023, cette instance devient « Conseil de Vie Sociale ».

En 2022, ce sont six usagers élus qui représentent les 3 services/dispositifs du CABA. Les usagers représentants sont élus pour une période de 2 ans. Cette année à l'automne 2022 nous avons procédé à l'élection des nouveaux membres de ce comité. 8 membres sont élus pour participer au prochain CVS. 4 rencontres du groupe d'expression se sont déroulées au cours de l'année 2022. Des questions relatives à la proposition et à la diversité des activités, demeurent l'essentiel des préoccupations des usagers.

b) *L'atelier d'information des droits des usagers*

Depuis 2014 et le chantier sur la refonte des outils de la loi de 2002, le CABA a mis en place un certain nombre d'outils d'information à destination des usagers sur leurs droits : panneau d'information, règlement de fonctionnement, livret d'accueil et atelier d'information des droits des usagers.

Ces ateliers sont proposés systématiquement à tous les usagers du service qui sont admis en phase d'accueil/admission. Ils sont animés par deux professionnels des services à tour de rôle. Un diaporama présente les différents droits rattachés à la loi de 2002-2 en termes simples et avec des exemples concrets. Les outils qui permettent de connaitre et/ou d'exercer ces droits sont également présentés. Enfin, une visite des services avec présentation des panneaux d'informations sur les droits est faite à l'issue de la réunion. Les usagers peuvent être accompagnés par une ou deux personnes de leur entourage.

Pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de venir au sein des locaux cette information peut avoir lieu à domicile par un professionnel du service.
En 2022, 18 personnes ont bénéficié de l'atelier d'information des droits des usagers.

5. Le partenariat en 2022

C'est un axe fort de notre engagement dans l'accompagnement des personnes. Il s'agit d'explorer d'autres alternatives de fonctionnement. Par son existence, le CABA se doit de fédérer l'ensemble des acteurs du bassin Alésien afin de rendre plus transversale les projets des bénéficiaires. En cela, le SAMSAH s'appuie sur ce terreau d'initiatives et de structures aux divers horizons professionnels. Nous avons participé aux plateformes territoriales coordonnées par RESEDA tout au long de l'année 2022. Progressivement les différents partenaires viennent à notre rencontre afin de co-construire de futurs projets d'accompagnement.

a) Le partenariat avec le secteur psychiatrique public territorial

Depuis 2014, des rencontres entre l'équipe mobile des CMP d'Alès, La Grand Combe, Saint Ambroix et le SAMSAH sont organisées chaque trimestre. Elles permettent un échange sur des situations de personnes souffrant de troubles psychiques accompagnées ou pas par les deux services et facilitent ainsi le parcours de celles-ci entre les différentes institutions. Ces rencontres ont permis de développer une relation de confiance entre les professionnels des différents services où la légitimité et la place de chacun sont reconnues, ce qui rend plus efficient l'accompagnement des personnes par chacun. 3 rencontres ont eu lieu en 2022.

b) La participation au comité de pilotage d'organisation de la SISM 2022

Depuis 2016, le CABA participe au comité de pilotage organisé dans le cadre de la SISM[3] qui en 2022 portait sur le thème **« Santé mentale et environnement »**. Les actions organisées dans ce cadre ont permis à des professionnels et des usagers du CABA de participer au comité de pilotage pour l'organisation de la semaine de la santé mentale, au cours d'octobre 2022.

II. Public et activité en 2022

1. L'activité du service en 2022

Pour rappel, le SAMSAH possède un agrément pour 10 places handicap psychique et 5 places TSA, pour ce dernier il fera l'objet d'un chapitre page 22.

	2019	2020	2021	2022
File active annuelle	27	32	33	29
Nbre de fins d'accompagnement	5	7	9	14
Nbre de nouvelles demandes	9	10	8	13

Le tableau ci-dessous informe sur l'activité d'accompagnement au cours de l'année 2022 et la compare avec les 2 années précédentes.

[3] Semaine Internationale pour la Santé Mentale

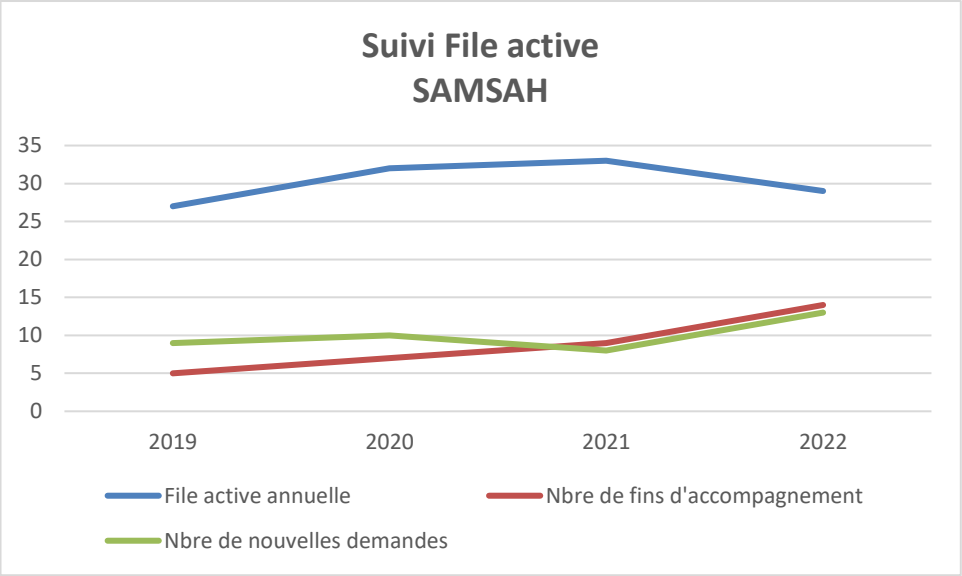

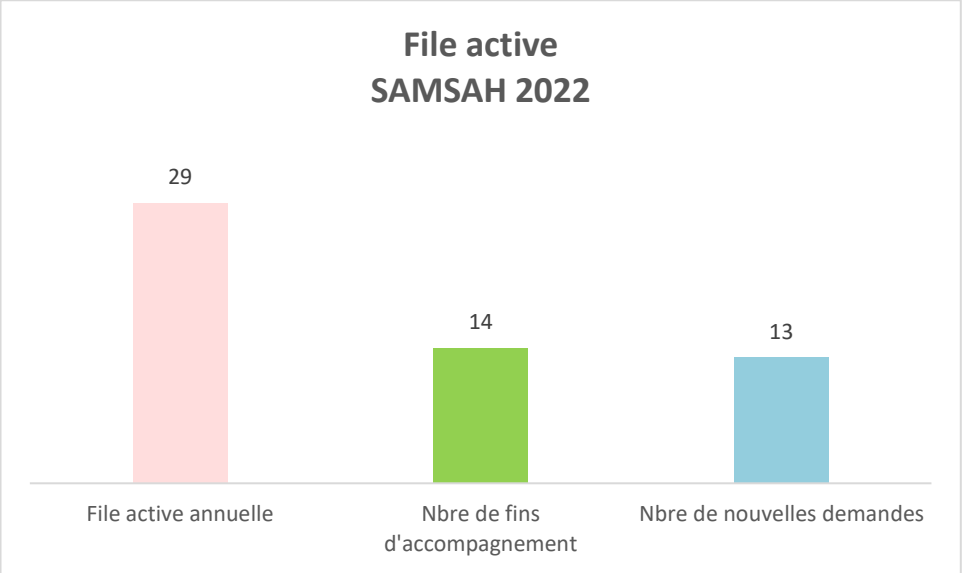

Nous comptabilisons 17 personnes en liste d'attente (personne ayant bénéficié d'un 1er entretien) au 31 décembre 2022. Actuellement, nous avons 65 nouvelles notifications pour le SAMSAH psychique à ce jour en attente de traitement (Via-trajectoire). L'augmentation des nouvelles notifications interroge sur le traitement de cette liste d'attente exponentiel. Pour le SAMSAH handicap psychique, depuis le dernier trimestre 2020, un lien téléphonique se fait pour les personnes positionnées sur la liste d'attente (ayant bénéficiées d'un 1er rendez-vous). Concernant les notifications d'orientation du SAMSAH TSA, elles arrivent de façon progressive, parfois plus de 4 mois malgré nos liens avec la MDPH. Le directeur siège à la CDAPH.

2. Caractéristiques des bénéficiaires du SAMSAH

Les personnes accompagnées présentent un trouble psychique durable, de type dépression chronique, bipolarité ou psychose, avec troubles associés pour la plupart sur un versant de polyadditions et/ou de maladie métabolique invalidante. Les personnes accueillies témoignent d'une variabilité de l'humeur, d'une tendance forte au repli au domicile, d'une image de soi altérée en profondeur, de périodes d'angoisse massive. Ces troubles psychiques impactent de façon significative la gestion par les personnes des actes essentiels du quotidien (aller faire ses courses, relever sa boite aux lettres et traiter les courriers, patienter dans une salle d'attente aux côtés d'autres personnes, s'occuper de sa santé, réaliser une activité de plaisir, etc.). Ceci a une incidence sur leurs rapports interpersonnels et les interactions avec le monde extérieur.

Le SAMSAH est alors un dispositif d'appui pour les personnes accompagnées, visant à les réassurer dans leurs ressources propres, à gérer le quotidien, ainsi qu'à les encourager à s'autonomiser toujours davantage dans leur vie de tous les jours. Le service est un lieu-ressource d'écoute, de conseil, de soutien.

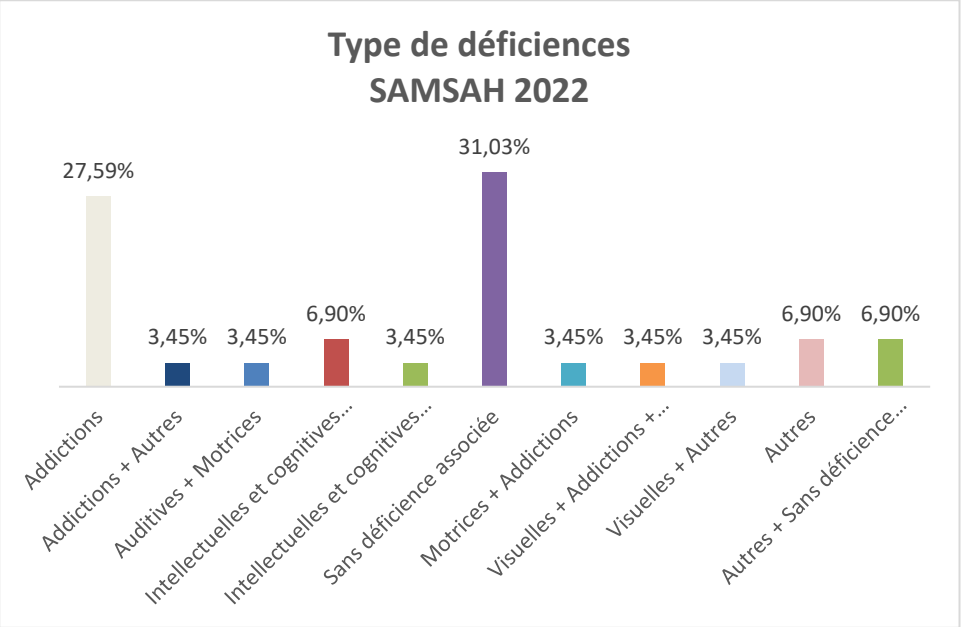

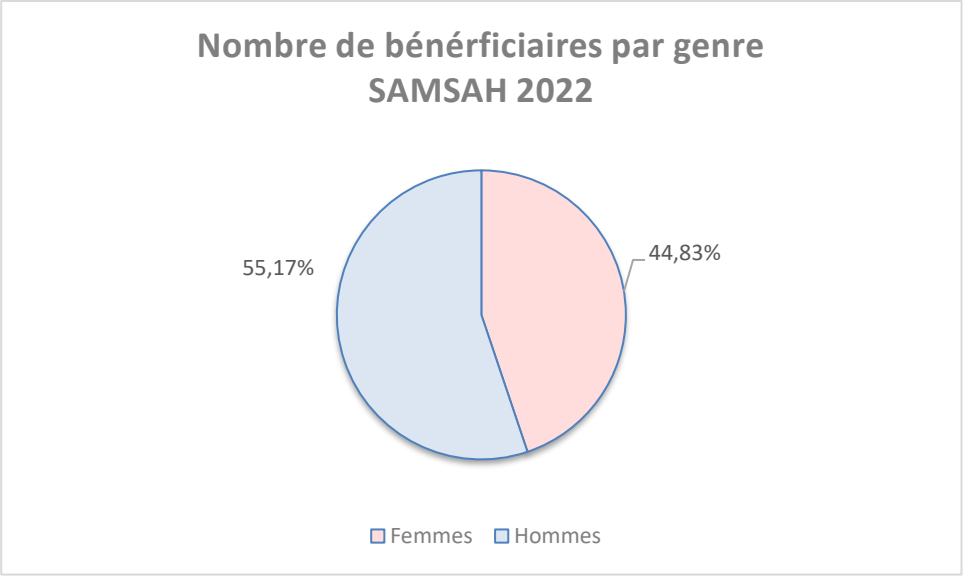

Le SAMSAH intervient auprès d'une population majoritairement composée d'hommes, dans une tranche d'âge située entre 40 ans et 59 ans.

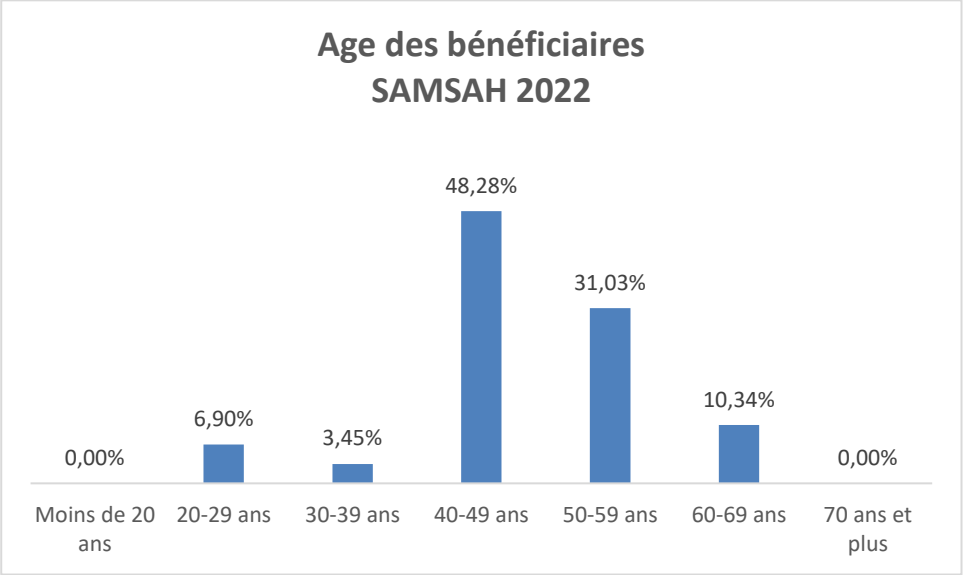

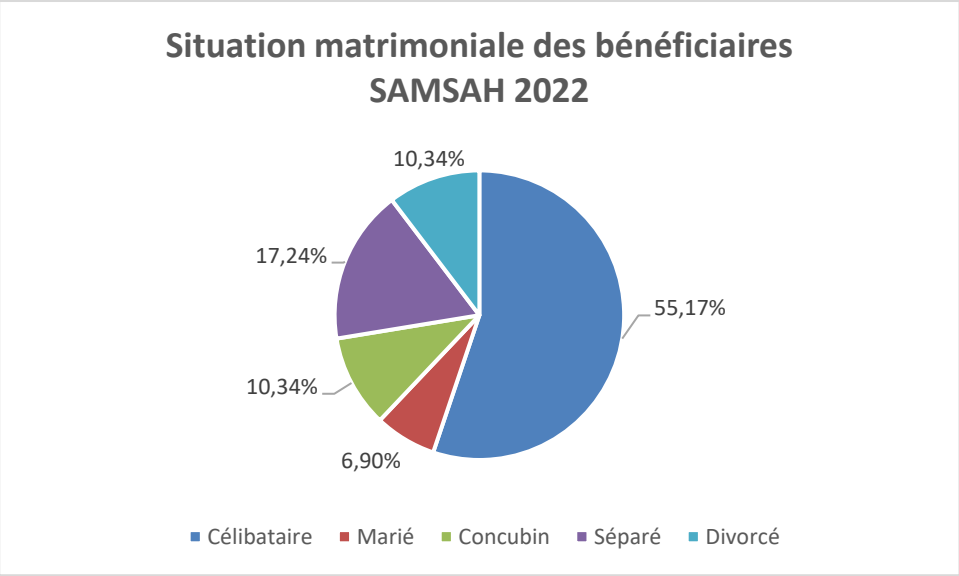

Les personnes accompagnées vivent principalement seules et de manière isolée, ou au sein d'une dyade familiale (couple, parent/enfant) pouvant à la fois être en soutenance pour la personne, mais aussi en défaveur de son autonomisation dans le quotidien.

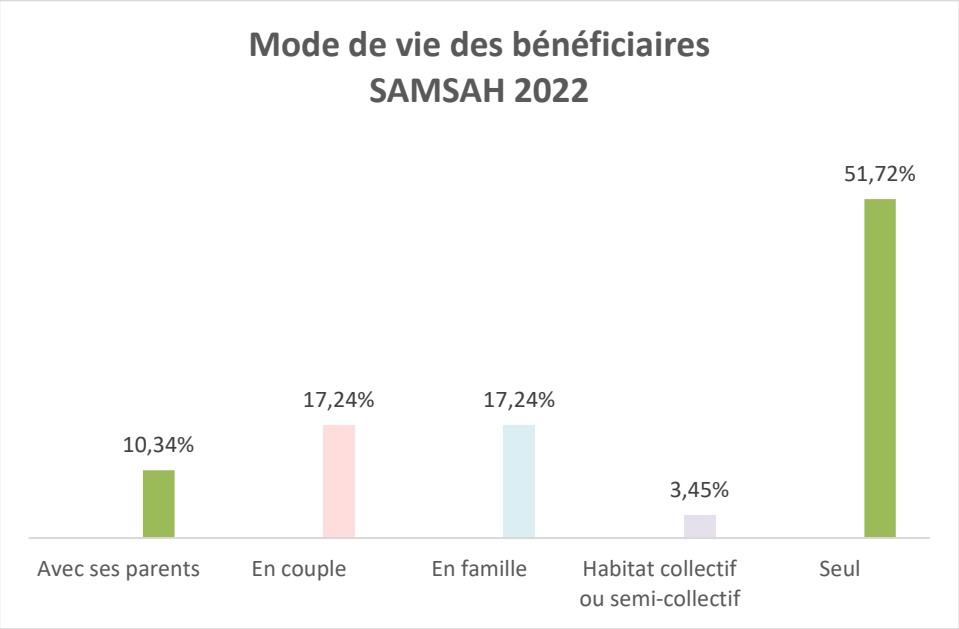

Modes de vie des bénéficiaires

Avec ses parents	3	10,34%
En couple	5	17,24%
En famille	5	17,24%
Habitat collectif ou semi-collectif	1	3,45%
Seul	15	51,72%
TOTAL	**29**	**100,00%**

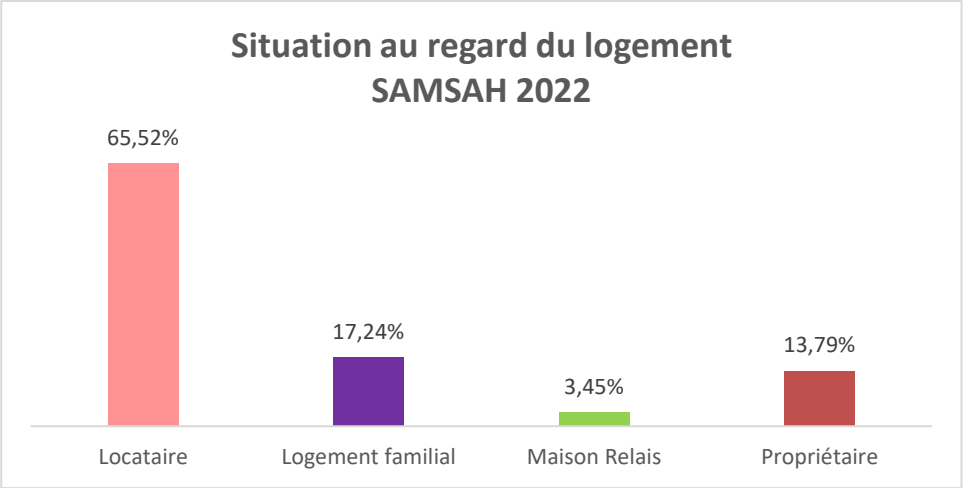

Situation au regard du logement

Locataire	19	65,52%
Logement familial	5	17,24%
Maison Relais	1	3,45%
Propriétaire	4	13,79%
TOTAL	**29**	**100,00%**

Sur le plan social, le SAMSAH apporte son appui à la personne en faveur de l'accès et/ou du maintien dans un cadre de vie autonome et satisfaisant pour elle (logement personnel, pension de famille, hébergement familial), impliquant parfois la mise en place d'un étayage de professionnels supplémentaires (mandataire judiciaire, aide à domicile, infirmier libéral, etc.).

Le SAMSAH se veut un service de proximité proposant des accueils et réceptions dans ses locaux, mais intervenant prioritairement au domicile et dans les divers espaces où évolue la personne (lieux de soins, administrations, site de travail, commerces, espace de loisirs, etc.).

L'accompagnement proposé étant à durée déterminée, la mission du SAMSAH vise à instaurer, réadapter et/ou pérenniser un réseau de soutien médico-social durable en amont de son retrait.

3. Eléments d'activité sur le public accompagné en 2022

a) Durée d'accompagnement et fins d'accompagnement en 2022

Le schéma ci-dessous présente le processus d'accompagnement mis en œuvre au SAMSAH :

En 2022, il y a eu 7 fins d'accompagnement. Le graphique ci-dessous en présente les motifs :

Motifs des fins d'accompagnements

Décès	2	28,57%
Réponse à la demande	5	71,43%
TOTAL	**7**	**100,00%**

b) Origine des orientations

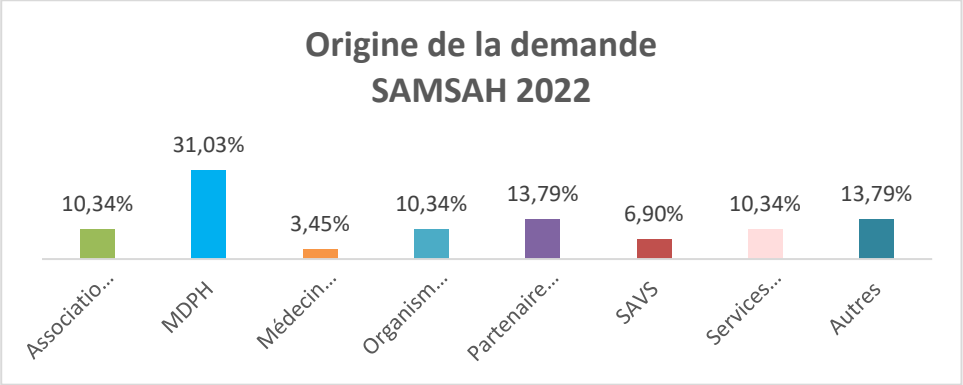

Ce graphique indique les services ou tiers ayant pu orienter les personnes vers notre service sous couvert d'une orientation CDAPH vers notre SAMSAH.

Si l'intervention ne peut se réaliser qu'avec l'approbation de la personne, l'intervention d'un tiers institutionnel est en règle générale à l'origine de l'information.

c) Eléments d'analyse de la demande des personnes lors de la phase d'accueil-admission

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des types de demandes énoncées par les usagers lors de la phase d'admission. Néanmoins, entre les souhaits d'intégration au travail et la réalité des capacités de la personne, il existe un écart important. Sur le plan sanitaire, le service offre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique (hygiène dentaire,

éducation sexuelle, addiction, entretien motivationnel, etc.). Le SAMSAH accompagne les personnes en faveur d'un accès et/ou du maintien d'un suivi de soin global : choix d'un médecin traitant, soutien à la planification et à l'organisation des rendez-vous médicaux, travail de coordination avec les soignants (médecin de ville, infirmiers libéraux, CMP, divers spécialistes, etc.).

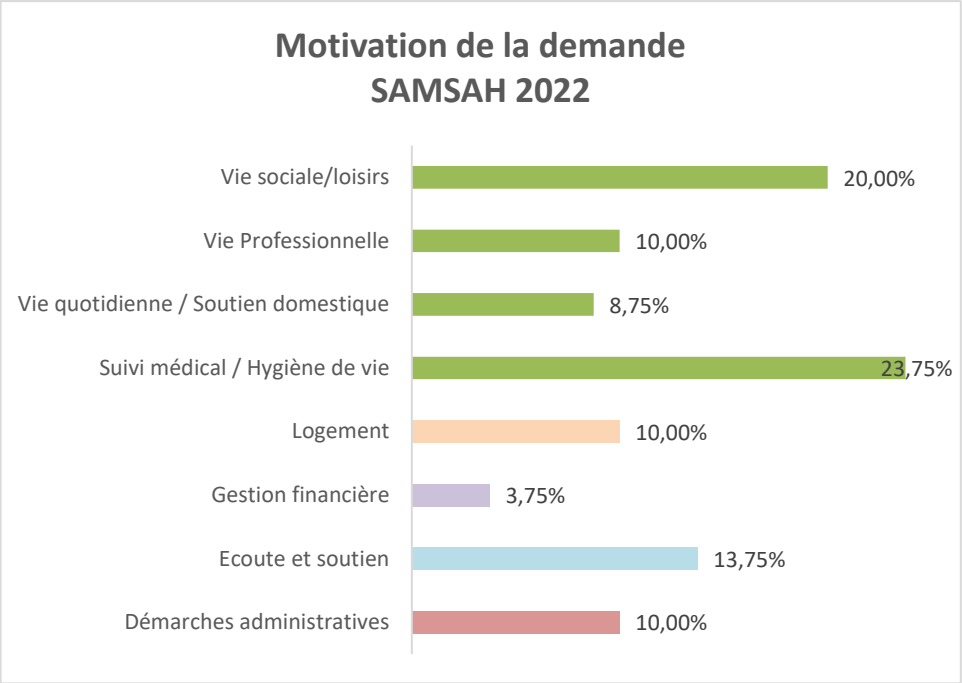

L'évaluation des besoins et capacités d'autonomie réalisée pendant la phase de diagnostic par les professionnelles du service permet de valider ou pas les demandes initiales et de prioriser les domaines d'interventions.

d) Les interventions

Le graphique ci-dessous indique le nombre d'interventions réalisées dans les différents domaines et réparties selon la fonction du ou des professionnelles du service. Pour rappel le service SAMSAH handicap psychique se compose de 2 IDE, 1 psychologue 1 psychiatre et 1 éducatrice.

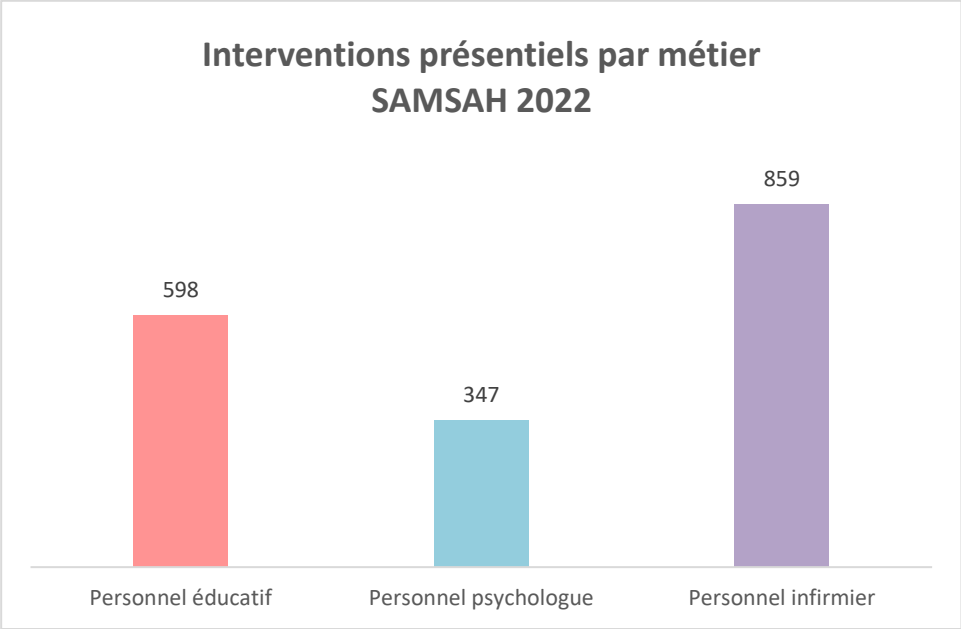

Nombre d'interventions par domaine

	2019	2020	2021	2022
Suivi médical/Hygiène de vie	983	1139	1005	933
Logement	200	198	175	121
Vie quotidienne	359	485	389	327
Vie professionnelle	62	39	55	56
Vie sociale/Loisirs	108	157	270	231
Gestion financière	77	119	150	145
Démarches administratives	180	272	327	303
Ecoute et soutien	757	1363	1320	866

Le nombre total de prestations se stabilise par rapport à 2021 (file active de 33).

Ces interventions sont réalisées dans le cadre des différentes modalités d'accompagnement.

e) Les modalités d'accompagnement

Le service décline l'accompagnement qu'il réalise auprès des personnes autour de quatre types d'actes nommés modalités d'accompagnement – regroupés sous le terme de **RAVE** et dont voici la définition :
Réceptions : rendez-vous dans les locaux du service
Accueil : Dans les locaux du service mais sans rendez-vous
Visites : rencontre au domicile
Extérieur : démarches effectuées (avec ou sans la personne) à l'extérieur de son domicile et du service.

A ces modalités s'ajoutent d'autres actes professionnels :

- Entretien téléphonique avec l'usager : il s'agit d'un contact sur un ou des sujets en lien avec son accompagnement. Ne sont pas comptabilisés ainsi dans cette catégorie, les appels pour une prise de rendez-vous par exemple. Lors du premier confinement ces actes ont fortement progressé.
- Entretien avec l'entourage : celui-ci peut être physique ou téléphonique mais toujours sans l'usager même si la teneur du contact et des propos sont discutés avec celui-ci. Par entourage, nous entendons toute personne représentant une ressource pour la personne
- Entretien avec des partenaires : même définition que pour l'entretien avec l'entourage
- Courrier/fax/mail

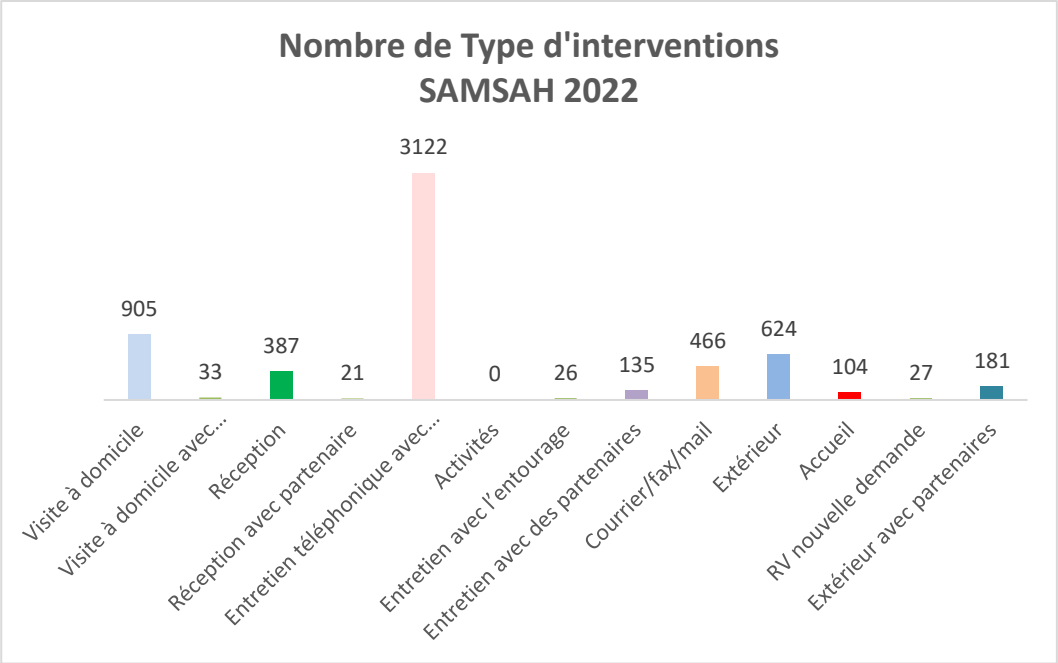

Le graphique ci-dessus laisse apparaitre une faible représentation des interventions avec les partenaires. Un rapprochement et une meilleure visibilité de nos actions envers les partenaires restent des objectifs à poursuivre.

f) Co-intervenants sur la situation

Le tableau ci-dessous présente les partenaires ou professionnels qui co-interviennent sur la situation des bénéficiaires de l'accompagnement. On constate que le secteur du soin somatique et psychiatrique intervient également de manière importante auprès des personnes ce qui démontre que l'état de santé des personnes suivies est précaire et nécessite un suivi important. Il en est de même pour les services sociaux en lien avec la vulnérabilité sociale de ce public.

Co-intervenants sur la situation des bénéficiaires	
SAVS/SAMSAH/SESSAD	4
Services sociaux	12
ESAT	1
Service d'aide à domicile	8
Famille	8
Service mandataire	1
Médecin	26
Psychiatre	24
CMP	0
Addictologie	6

4. Données sociales sur le public accompagné

La proportion de personnes habitant à Alès ou dans sa périphérie reste importante en 2022.

a) Situation financière et administrative

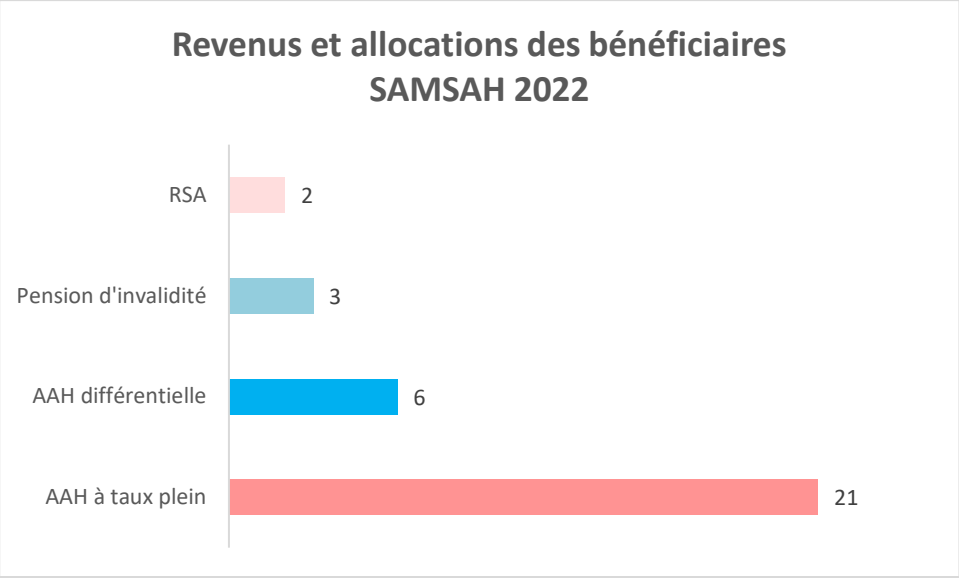

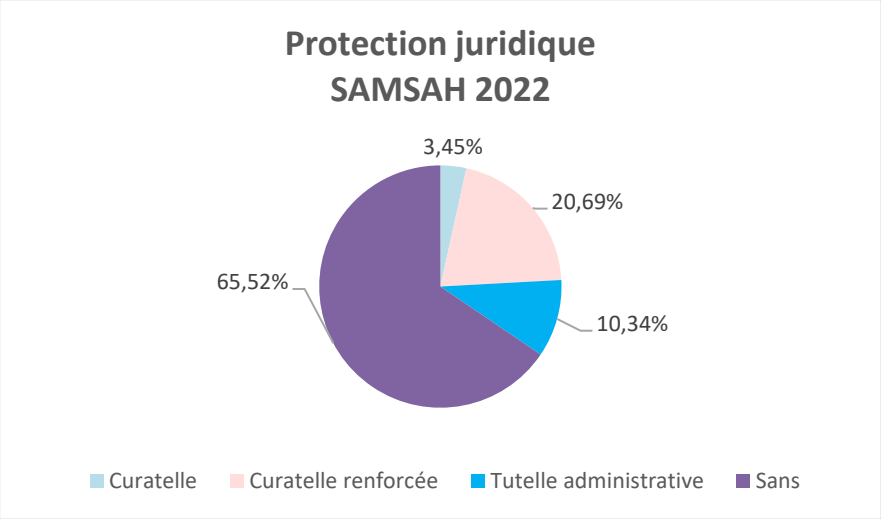

Le deux graphiques ci-dessus nous permettent une vision de l'ensemble des ressources financières dont bénéficient les usagers du SAMSAH ainsi que leur capacité à gérer seul ou avec une aide spécifique (protection juridique) leur situation administrative et financière. On ne constate pas d'évolution significative par rapport aux années précédentes.

b) Situation professionnelle

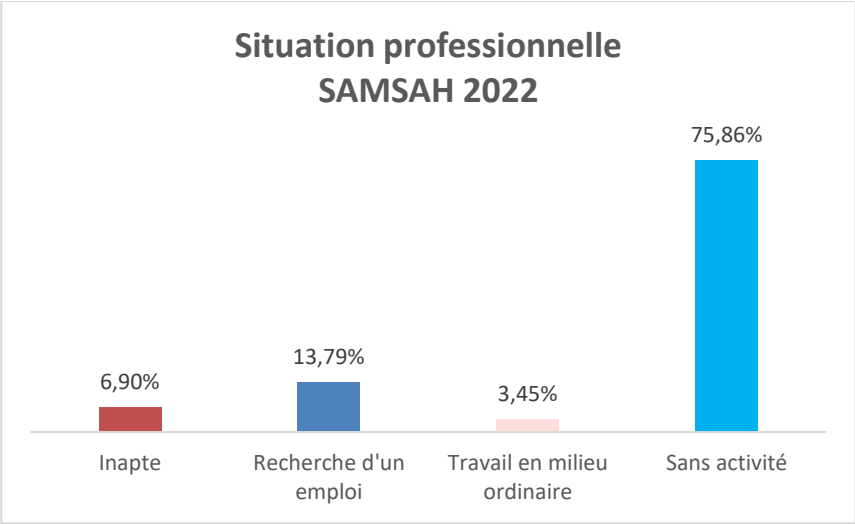

Situation professionnelle		
Inapte	2	6,90%
Recherche d'un emploi	4	13,79%
Travail en milieu ordinaire	1	3,45%
Sans activité	22	75,86%
TOTAL	**29**	**100,00%**

Le pourcentage de personnes ayant un projet d'emploi reste faible, le projet professionnel n'étant pas forcément prioritaire.

SAMSAH TSA

Le SAMSAH TSA du CABA propose un accompagnement médico-social dont les objectifs sont de faciliter, ou de maintenir, l'insertion sociale, préprofessionnelle, professionnelle et en formation, de personnes autistes. Il contribue à la réalisation de leur projet de vie grâce à des interventions adaptées. L'accompagnement proposé se construit avec chaque personne, en fonction des retentissements de son handicap, de ses besoins et aspirations, en partenariat avec son entourage et les intervenants extérieurs au service, avec l'accord du bénéficiaire. A ce jour nous accompagnons 8 personnes porteuses de TSA de type Asperger.

Le syndrome d'Asperger est une forme d'autisme sans déficience intellectuelle ni retard de langage. C'est un désordre du développement d'origine neurobiologique qui affecte essentiellement la manière dont les personnes communiquent et interagissent avec les autres. En effet, ces personnes décodent avec difficulté les situations de la vie quotidienne. Leur corps, leur cerveau et leurs cinq sens reçoivent les informations correctement, mais un défaut d'analyse empêche un traitement de ces données. Il en résulte, pour la personne atteinte, une appréciation confuse de la vie et de l'environnement. Elle a donc besoin d'être guidée dans la complexité de la vie sociale.

Comment reconnaît-on une personne qui a le syndrome d'Asperger ?

Les classifications internationales s'accordent sur les caractéristiques principales suivantes :

→ des difficultés dans le domaine des relations et des interactions sociales : se faire des amis, comprendre les règles tacites de conduite sociale et les conventions sociales, attribuer à autrui des pensées ou se représenter un état émotionnel
→ une difficulté à reconnaître les émotions et à les gérer
→ des particularités dans la communication verbale et non verbale : ton de la voix, langage précieux, difficulté à comprendre les métaphores, le sens figuré, l'ironie, contact oculaire pauvre, difficulté dans la conversation et la réciprocité émotionnelle
→ dans le domaine de la compréhension : le détail prime sur le global, difficulté d'accès au sens, une compréhension essentiellement par des moyens visuels ou tactiles et non abstraits
→ des intérêts restreints (en nombre ou très forts en intensité, répétition de cet intérêt)
→ de la maladresse motrice
→ un besoin de routine et une difficulté d'adaptation aux changements et aux imprévus, une tendance aux comportements répétés et stéréotypés.
→ des perceptions sensorielles souvent exacerbées, par exemple hypersensibilité au bruit, à la lumière, aux odeurs, intolérance à certaines textures. Cette surcharge sensorielle peut varier en intensité et dans le temps.
→ Particularité sensorielle avec hypersensibilité ou hyposensibilité

L'activité en 2022

	2022
File active annuelle	7
Nbre de fins d'accompagnement	1
Nbre de nouvelles demandes	7

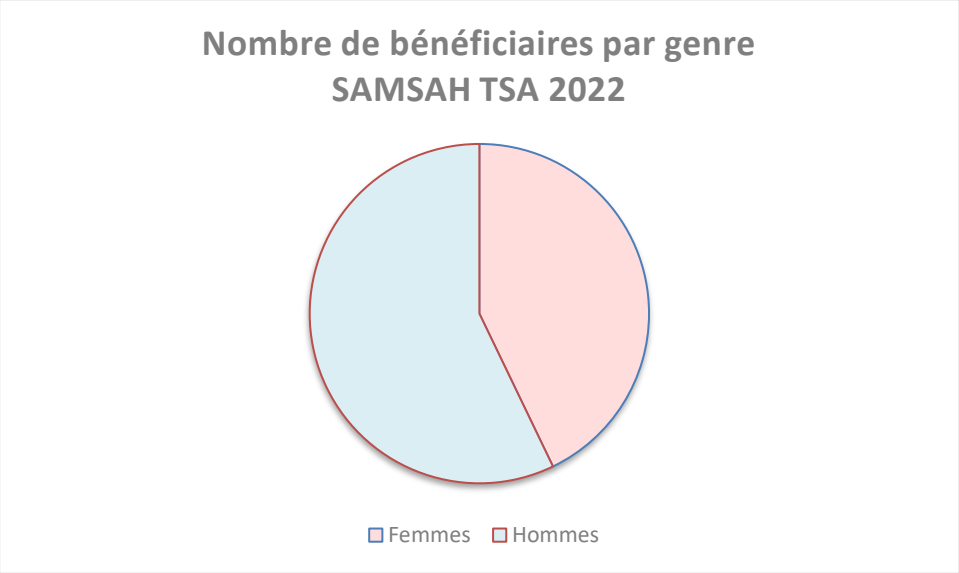

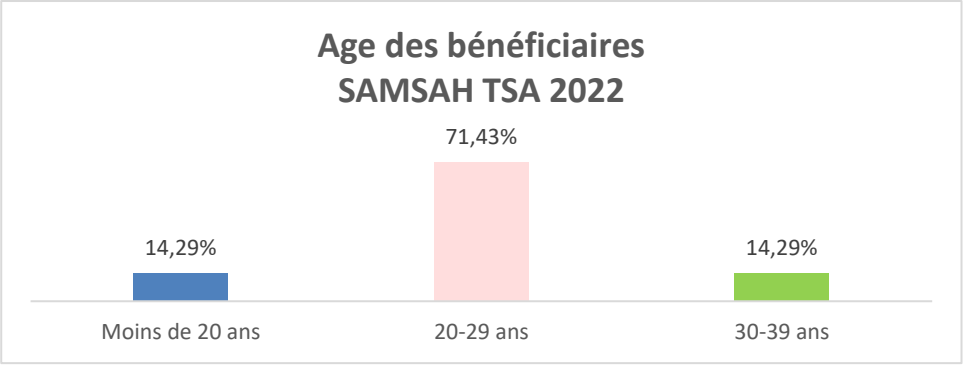

Situation matrimoniale des bénéficiaires

Célibataire	7	24,14%
Total	**7**	**24,14%**

Origine de la demande

Education Nationale (GRETA)	1	14,29%
Famille	2	28,57%
PCPE	1	14,29%
SAVS	2	28,57%
SESSAD	1	14,29%
Autres	0	0,00%
TOTAL	**7**	**100,00%**

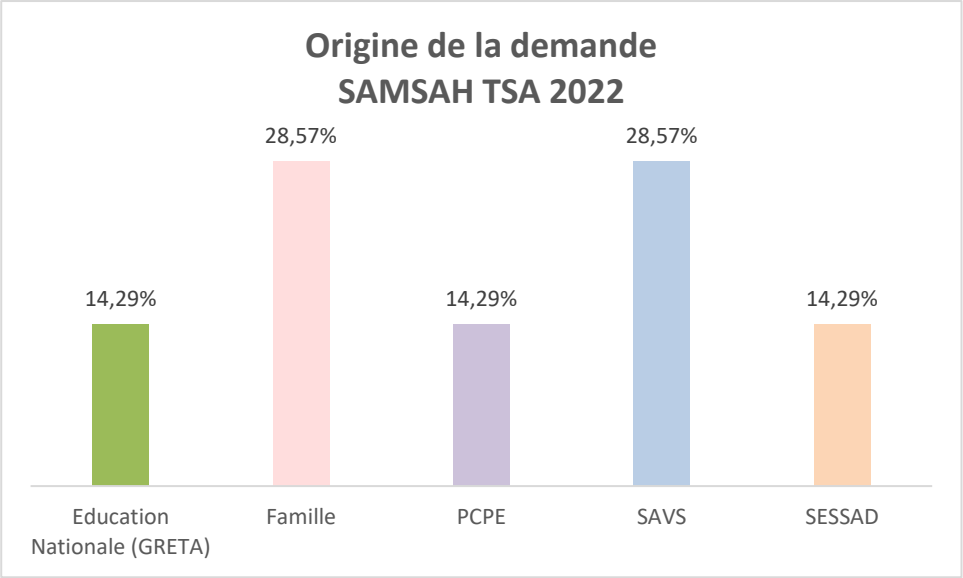

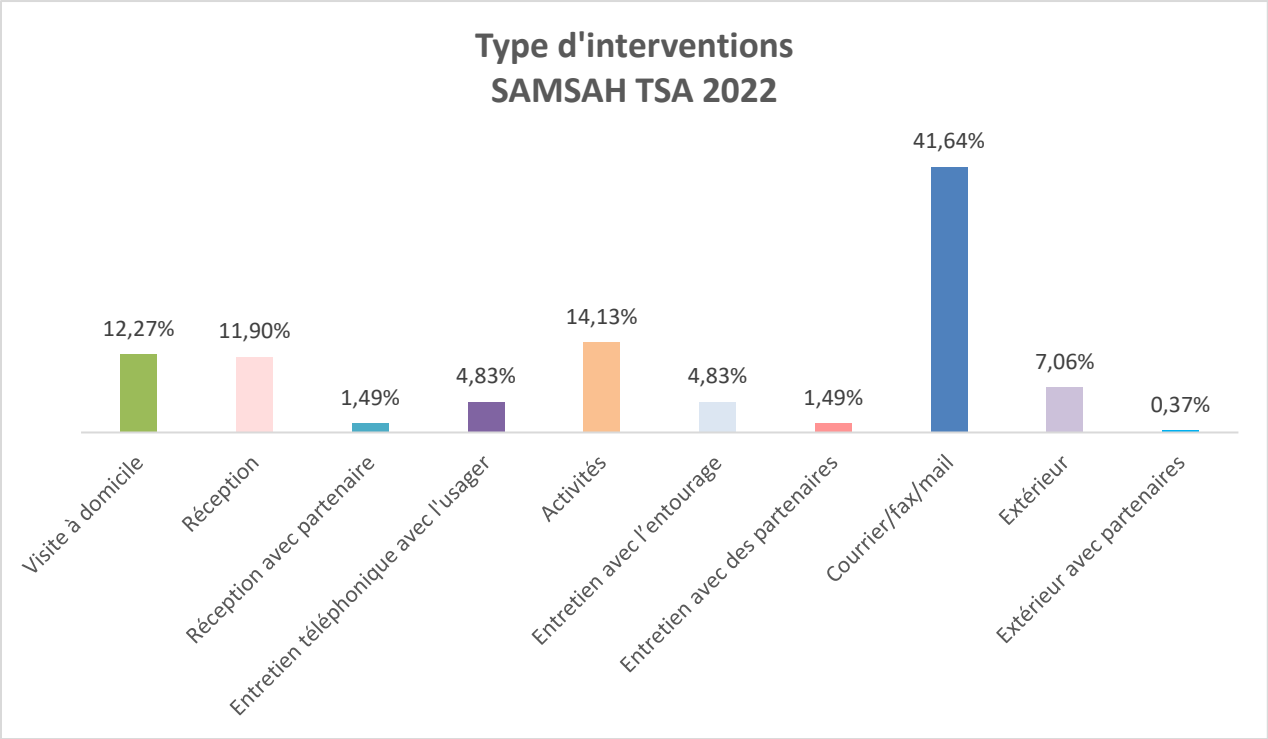
Type d'interventions
SAMSAH TSA 2022
12,27%
11,90%
1,49%
4,83%
14,13%
4,83%
1,49%
41,64%
7,06%
0,37%
Visite à domicile
Réception
Réception avec partenaire
Entretien téléphonique avec l'usager
Activités
Entretien avec l'entourage
Entretien avec des partenaires
Courrier/fax/mail
Extérieur
Extérieur avec partenaires

III. Rapport financier et budgétaire

1. Données sociales

a) *Données sociales du SAMSAH*

Le taux global d'absentéisme 2022 pour l'ensemble du personnel du SAMSAH s'élève à 9,59% (hors absence pour formation et congés maternité/paternité). Ce taux est en augmentation par rapport à 2020 (2,19%) Dans la catégorie « absence autre » sont répertoriées :

- Les absences pour enfants malades
- Les absences à la suite du décès d'un proche
- Les absences pour convenances personnelles

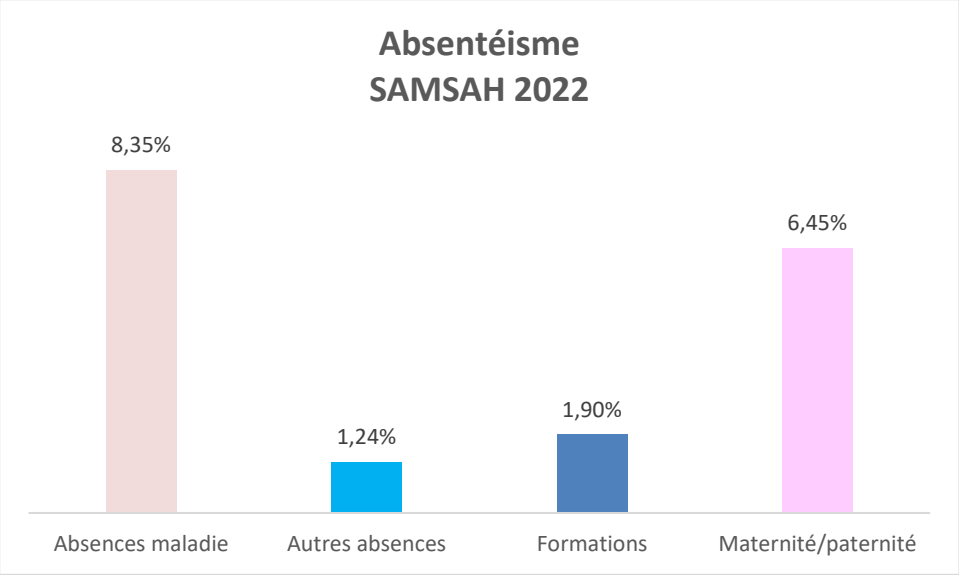

Le nombre de jours total d'enfants malades est de 15 jours pour l'année 2022.
Enfin, le taux d'absentéisme en lien avec la formation représente 23 jours de formation en 2022.

L'âge moyen des salariés du SAMSAH en 2022 est de 43 ans.

Le tableau ci-dessous répertorie le nombre de jours d'absence pour l'ensemble de l'équipe éducative du SAMSAH pour l'année 2022.

SAMSAH	Nbre jours 2022
Absences pour maladie	101
Autres absences	15
Formation	23
Maternité	78
Total	**217**

2. Les Charges

a) Charges du personnel salarié

- Nombre ETP pour l'année 2022 : **5.14** ETP (au prorata de l'ouverture du SAMSAH TSA en septembre 2022) comprenant du personnel social/administratif financé par le Conseil Départemental et du personnel sanitaire financé par l'ARS.
- Le tableau des effectifs est présenté en annexe du Compte Administratif (5.3.1)
- La Convention Collective appliquée est la CCN 51 rénovée
- La valeur du point est de 4,447 €jusqu'à fin juin 2022 et de 4,58 € à compter de juillet 2022 (actualisation de la revalorisation au 1er janvier 2023 avec effet rétroactif).
- Le taux de charges sociales est de 50 % au lieu de 51,66% prévu au budget prévisionnel et comme appliqué dans le cadre du budget exécutoire. Le montant global et détaillé des salaires ainsi que le nombre de points d'indice de base sont présentés dans le tableau en annexe du compte administratif (5.3.7).

	2022 Budget Exécutoire Gpe 2	2022 Budget Réalisé Gpe 2	Ecart Gpe 2
SAMSAH ARS	177 573	169 255	- 8 318
SAMSAH CD	78 660	84 700	+ 6 041
TOTAL ARS+CD	256 233	253 955	- 2 278

L'écart constaté par rapport au budget exécutoire est dû aux primes (PCCP+internat) qui ne sont pas forcément attribuées au personnel car elles sont soumises à certaines conditions de contraintes qui n'ont pas été réalisées et, ceci, sur le budget soins et hébergement.

b) Autres charges relatives au groupe II

Les honoraires de l'expert-comptable qui s'élèvent à 4 761 € pour 6 855 € accordé

c) Autres charges d'exploitation

SAMSAH Charges	Exécutoire		Réalisé		Commentaires
Groupe I	ARS	CD	ARS	CD	
Total Gpe I	**7 968**		**9 773**		**+ 1 805**
Groupe II	ARS	CD	ARS	CD	Voir détails ci-dessus
Total Gpe II	**256 233**		**253 955**		**- 2 278**
Groupe III	ARS	CD	ARS	CD	
Total Gpe III	**74 845**		**69 765**		**- 5 080**
Total charges	ARS	CD	ARS	CD	**ARS : - 4 329 € CD : - 1 223 €**
Total charges	**339 045**		**333 493**		**Total des écarts : - 5 552 €**

3. Produits de la tarification

	Exécutoire	Réalisé	Ecart
Groupe I **Conseil Départemental** **ARS**	133 587 202 901	133 587 202 901	0 0
Groupe II **- Remboursement UNIFAF :** **- Autres subventions** **- rabais, ristourne**	0	0	0
Groupe III **Intérêt** **Remboursement indemnités prévoyance** **Remboursement assurance**	0	1 891	0
Excédent reporté	2 557		
TOTAL PRODUITS	**339 045**	**338 379**	**0**

4. Investissement

	Investissement			Financement
	Prévu	Autorisé	Réalisé	
SAMSAH	***885***	***880***	***14 909***	***« autofinancement »***
Aménagement Local SAMSAH TSA			435	« autofinancement »
Véhicule			14 474	Emprunt

5. Synthèse du résultat

a) Détermination du résultat

SAMSAH	***TOTAL CLASSE 6***	331603
	TOTAL CLASSE 7	336488
	Résultat	***4 884***
	Reprise excédent antérieur	***2 557***
	Dépenses pour congés payés (variation non opposable)	***(9529)***
	Résultat à affecter	**16 972**

L'excédent est de **16 972 €** dû principalement à une économie du groupe 2

b) Proposition de l'affectation du résultat exercice N -1 SAMSAH

L'association CABA est engagée dans une recherche de locaux à acheter. Les locaux actuels ne correspondant plus aux besoins des usagers ni aux normes en terme d'accessibilité pour un Etablissement Recevant du Public.

C'est pourquoi nous proposons d'affecter le résultat de 16 972 € sur les excédents et réserves affectées à l'investissement. Ces affectations nous faciliteront l'acquisition de nouveaux locaux et nous permettrons d'envisager des travaux en limitant le recours à l'emprunt.

SAMSAH	Affectation en réserves	10685220	Excédents et réserves affectées à l'investissement	16 972
		10685520	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	
		10685620	Réserves de compensation des déficits	
		10685720	Affectation sur les réserves de compensation des charges d'amortissement	
			Reprises sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")	
	Affectation en report à nouveau	11502000	Report à nouveau effectué en application du 1° du I de l'article R. 314-51 du CASF	
		11503000	Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivants celui auquel le résultat est affecté	
		11590200	Report à nouveau des activités sociales et m contrôlées (solde débiteur) - Autres ESSMS signe "-")	
		11592100	Amortissements comptables excédentaires différés	
		11592200	Dépenses pour congés payés	
		11592300	Autres droits acquis par les salariés non prov 314-45	
		11592800	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	
		11591200 ou 11950000	Report à nouveau constitué de charges rejet (dépenses refusées par l'autorité de tarificatio	

Rapport d'activité établi par Monsieur Bruno DAGRON, Directeur, ayant qualité pour représenter le Service.

Alès le 25 avril 2023,

Bruno DAGRON
Directeur